

MACON, le 16 mars 2026

Monsieur Marie Duranel
Service Environnement / Unité Eau et milieux aquatiques
Direction Départementale des Territoires
37, Bd Henri Dunant BP 94029
71040 MACON CEDEX



Objet : Dossier de demande de renouvellement d'autorisation environnementale décennale des dragages d'entretien de la Seille

Madame,

Par mail en date du 12 mars 2026, vous avez demandé l'avis de la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique sur le dossier de demande de renouvellement d'autorisation environnementale décennale des dragages d'entretien de la Seille déposé par Voies Navigables de France.

Si la Fédération considère que ces dragages sont nécessaires pour le maintien de la navigabilité de la Seille, il aurait toutefois été intéressant d'étudier des alternatives au clapage des matériaux dans le lit de la Seille.

La possibilité de valoriser les matériaux issus du dragage pour renforcer ou créer des zones de hauts-fonds en berge n'est notamment pas étudiée dans le dossier. Une telle approche permettrait pourtant de conforter des habitats aujourd'hui dégradés par le passage répété des bateaux (batillage) ou d'en recréer localement.

Ces milieux peu profonds, dans lesquels se développe une végétation herbacée, constituent en effet des zones d'abri et de reproduction importantes pour la faune piscicole. Ils sont aujourd'hui particulièrement rares sur la Seille.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la Fédération,

Georges Guyonnet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Georges Guyonnet', written over a horizontal line.